



FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL

Comité Régional des Hauts de France Commission Brevet Fédéral

NOTE D'INFORMATION 2020 POUR LE RECYCLAGE INITIATEUR (Tronc Commun)

INFORMATIONS FEDERALES

- **Coût de l'inscription au recyclage initiateur: 30€** chèque à l'ordre du Comité Régional HDF
- *Le recyclage sera valable 5 ans*
- *Suite au coronavirus le recyclage des initiateurs antérieurs à 2019 est prolonger d'une année, ce n'est pas un examen mais une remise à niveau*
- *Dans le cas contraire, les initiateurs perdront leurs diplômes et seront rayés des listes fédérales, et ne seront en principe plus autorisés à coacher dans certains championnats départementaux ou régionaux, et concours officiels jeunes (en attente décision fédérale)*
- *Des nouvelles cartes d'initiateurs au coloris différents vont remplacer les anciennes dès 2021*
- *Pour valider l'inscription, il faudra également présenter son attestation de PSC1 ou en cas de perte de refaire la formation PSC, ou le SST en cours de validité (valable 2 ans)*
- *Pour ceux qui passeront l'examen supérieur (BF1) sans y avoir réussi seront considérés comme recyclés Initiateurs donc pas nécessaire de faire la formation le recyclage Initiateurs dans ce cas là.*
- **NOTA : à partir de 2020, seuls les BF pourront coacher au championnat de France (décision fédérale)**

MODALITES D'INSCRIPTION AU RECYCLAGE

- 1) Il faut télécharger le document d'inscription sur le site de la FFPJP rubrique "DTN" sous la rubrique "formation"
- 2) Envoyer votre **dossier papier complet** (liste des documents à fournir voir dossier d'inscription fédéral) PAR COURRIER à Jean-Christian EVRARD 700 rue Henri Dunant 59240 DUNKERQUE au plus tard pour le **30 octobre 2020 dernier délai**. **Tout dossier incomplet sera refusé** !!! Si besoin d'informations appeler Jean-Christian EVRARD 06 17 16 41 84
- 3) Fournir obligatoirement la copie du PSC1, si perdu il faudra le repasser ou la copie du SST mais il doit être valable lors de l'inscription si non recyclage à faire
NOTA : la formation au PSC1 peut se faire après la phase formation, mais dans cas là, vous devez fournir une attestation d'inscription à la formation pour que votre dossier soit pris en compte. Votre diplôme ne sera validité qu'à la fourniture de l'attestation PSC1 ou SST valide
- 4) Les dates de formation sont les **21 et 22 novembre 2020**
- 5) En fonction du nombre de candidats. Il sera prévu de centraliser les centres de formation dans la mesure du possible en fonction des candidats dans la région ou dans un département suivant le nombre de candidats par département
- 6) **Le coût de l'inscription et les frais annexes (repas, déplacement, etc...) sont à la charge du club ou du candidat**

PETIT RAPPEL A L'INTENTION DES CLUBS ET CANDIDATS

Le coût des formations (intendance et déplacements des formateurs, etc..) est pris en charge par le CR HDF

Les initiateurs sont destinés à travailler à l'école de pétanque du club, accompagner et coacher vos joueurs ou vos équipes lors des championnats Départementaux ou Régionaux

**Le responsable CTR
Jean-Christian EVRARD**